

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 Décembre 2013

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNIVERS ACTIONS SICAV » au 31 Décembre 2013 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 Décembre 2013, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 2 369 104 Dinars et un déficit net de la période de <86 124> Dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNIVERS ACTIONS SICAV » au 31 Décembre 2013, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, 28 Janvier 2014

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN
Arrêté au 31/12/2013 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2013	31/12/2012
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 876 543,111	1 554 337,337
	a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 876 543,111	1 554 337,337
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
	c- Autres valeurs		0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	492 560,753	413 064,971
	a- Placements monétaires		196 776,032	345 690,874
	b- Disponibilités		295 784,721	67 374,097
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		2 369 103,864	1 967 402,308
	<u>PASSIF</u>		<u>30 384,123</u>	<u>26 163,680</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	12 968,692	7 449,797
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	17 415,431	18 713,883
	ACTIF NET		<u>2 338 719,741</u>	<u>1 941 238,628</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.6	2 334 307,992	1 946 514,996
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.7	<u>4 411,749</u>	<u>-5 276,368</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-6 742,962	18,503
	b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		11 154,711	-5 294,871
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 369 103,864	1 967 402,308

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE
Arrêté au 31/12/2013 en (DT)

Libellé	Note	Période	Période	Période	Période
		du 01/10/2013 au 31/12/2013	du 01/01/2013 au 31/12/2013	du 01/10/2012 au 31/12/2012	du 01/01/2012 au 31/12/2012
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	0,000	63 752,295	0,000	41 459,470
Dividendes		0,000	63 752,295	0,000	41 459,470
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	1 666,833	6 784,920	2 885,093	11 448,595
Total des revenus des placements		1 666,833	70 537,215	2 885,093	52 908,065
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	3.8	-8 299,281	-32 398,784	-7 451,998	-34 347,418
Revenu net des placements		-6 632,448	38 138,431	-4 566,905	18 560,647
CH 2 <u>Autres charges</u>	3.9	-5 863,764	-24 808,233	-6 234,104	-25 908,719
Résultat d'exploitation		-12 496,212	13 330,198	-10 801,009	-7 348,072
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		584,936	-2 175,487	174,460	2 053,201
Sommes distribuables de la période		-11 911,276	11 154,711	-10 626,549	-5 294,871
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-584,936	2 175,487	-174,460	-2 053,201
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		-6 924,709	-148 899,785	-165 656,341	-556 250,262
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		-63 258,370	-5 199,146	3 568,800	522 150,360
<u>Frais de négociation</u>		-3 445,062	-8 155,767	-1 234,417	-6 012,626
Résultat net de la période		-86 124,353	-148 924,500	-174 122,967	-47 460,600

VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 31/12/2013 en (DT)

Libellé	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-86 124,353</u>	<u>-148 924,500</u>	<u>-174 122,967</u>	<u>-47 460,600</u>
a- Résultat d'exploitation	-12 496,212	13 330,198	-10 801,009	-7 348,072
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-6 924,709	-148 899,785	-165 656,341	-556 250,262
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-63 258,370	-5 199,146	3 568,800	522 150,360
d- Frais de négociation	-3 445,062	-8 155,767	-1 234,417	-6 012,626
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-7 363,095</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>90 012,422</u>	<u>546 405,613</u>	<u>-105 942,620</u>	<u>-1 004 569,788</u>
a- Souscriptions	109 304,222	928 768,632	0,000	1 105,380
- Capital	112 700,000	914 100,000	0,000	1 000,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-3 792,614	20 735,709	0,000	109,416
- Régularisation des sommes distribuables	396,836	-6 067,077	0,000	-4,036
b- Rachats	19 291,800	382 363,019	105 942,620	1 005 675,168
- Capital	20 000,000	375 200,000	105 000,000	924 100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-772,379	9 588,015	1 116,077	81 513,800
- Régularisation des sommes distribuables	64,179	-2 424,996	-173,457	61,368
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	<u>3 888,069</u>	<u>397 481,113</u>	<u>-280 065,587</u>	<u>-1 059 393,483</u>
a- En début de période	2 334 831,672	1 941 238,628	2 221 304,215	3 000 632,111
b- En fin de période	2 338 719,741	2 338 719,741	1 941 238,628	1 941 238,628
a- En début de période	23 850	19 388	20 438	28 619
b- En fin de période	24 777	24 777	19 388	19 388
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>	<u>94,390</u>	<u>94,390</u>	<u>100,125</u>	<u>100,125</u>
<u>AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</u>	<u>-14,21%</u>	<u>-5,73%</u>	<u>-31,33%</u>	<u>-4,19%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2013

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31-12-2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2013 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du 31/12/2013, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du 31-12-2013 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2013 d'actions et de valeurs assimilées. Le détail de ces valeurs est présenté ci après:

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% l'Actif
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 781 136,269	1 876 543,111	79,21%
ADWYA	15 000	120 010,462	104 040,000	4,39%
ARTES	23 100	173 189,062	148 948,800	6,29%
ATTIJARI BANK	8 900	129 157,178	144 607,200	6,10%
BIAT	2 500	129 718,128	150 500,000	6,35%
BT	20 000	103 322,203	183 940,000	7,76%
CARTHAGECEMENT	54 000	194 439,898	179 766,000	7,59%
MONOPRIX	8 143	131 909,609	191 173,211	8,07%
POULINA GP HOLD	14 000	90 983,667	72 884,000	3,08%
SFBT	12 495	170 699,350	166 096,035	7,01%
SIMPAR	500	30 070,000	30 926,500	1,31%
SOTRAPIL	10 000	93 746,870	92 700,000	3,91%
SOTUVER	19 500	135 008,590	128 778,000	5,44%
STAR	750	99 200,775	109 124,250	4,61%
TLS	4 545	94 199,800	95 445,000	4,03%
TPR	18 215	85 480,677	77 614,115	3,28%
TOTAL		1 781 136,269	1 876 543,111	79,21%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012
Revenus des Actions	0,000	0,000
Revenus des titres OPCVM	0,000	0,000
TOTAL	0,000	0,000

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2013 à 492 560,753 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2013	31/12/2012
Placements monétaires	(1)	196 776,032	345 690,874
Disponibilités		295 784,721	67 374,097
Total		492 560,753	413 064,971

(1) Placements monétaires :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31-12-2013	% de l'Actif
BTCT 25-03-14 52S	200	12/03/13	191 552,533	196 776,032	8,31%
Total placement BTCT			191 552,533	196 776,032	8,31%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012
Intérêts des bons de trésor	1 666,833	2 885,093
TOTAL	1 666,833	2 885,093

3.3 – Créances d'exploitations :

	Libelle	31/12/2013	31/12/2012
AC 3	Créances d'exploitations	0,000	0,000
	Dividendes à recevoir	0,000	0,000

3.4 – Opérateurs créditeurs:

	Libelle	31/12/2013	31/12/2012
PA 1	Opérateurs créditeurs	12 968,692	7 449,797
	Frais de gestionnaire	1 262,509	1 222,077
	Frais de dépositaire	1 189,991	531,188
	Frais de distributeur	10 516,192	5 696,532

3.5 – Autres créditeurs divers:

	Libelle	31/12/2013	31/12/2012
PA 2	Autres créditeurs divers	17 415,431	18 713,883
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000	0,000
	Redevance CMF	198,852	169,834
	Abonnement linéaire des charges à payer ex. en cours	0,000	0,000
	Charges payées sur exercice en cours	17 216,579	18 544,049

3.6 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2012</u>	
* Montant en nominal	1 938 800
* Nombre de titres	19 388
* Nombre d'actionnaires	29
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	914 100
* Nombre de titres émis	9 141
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	375 200
* Nombre de titres rachetés	3 752
<u>Capital au 31/12/2013</u>	
* Montant en nominal	2 477 700
* Nombre de titres	24 777
* Nombre d'actionnaires	72

La variation de l'actif net de la période allant du 31/12/2012 au 31/12/2013 s'élève à 397 481,113 dinars. Le nombre de titres d'UNIVERS ACTIONS SICAV au 31/12/2013 est de 24 777 contre 19 388 au 31/12/2012.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2012</u>	<u>1 946 514,996</u>	<u>1 946 514,996</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>914 100,000</u>	<u>914 100,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-375 200,000</u>	<u>-375 200,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-151 107,004</u>	<u>-146 695,255</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de nég.	-162 254,698	-162 254,698
- Régularisation sommes non distribuables de la période	11 147,694	11 147,694
- Sommes distribuables de la période		4 411,749
<u>Capital fin de période au 31/12/2013</u>	<u>2 334 307,992</u>	<u>2 338 719,741</u>

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2013 s'élèvent à 4 411,749 DT contre <5 276,368> DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Somme distribuables exercices antérieurs	-6 742,962	18,503
Somme distribuables de l'exercice en cours	11 154,711	-5 294,871
Total	4 411,749	-5 276,368

3.8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libelle	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012
CH 1 Charges de gestion des placements	8 299,281	7 451,998
Rémunération du gestionnaire	2 371,220	2 129,142
Rémunération du dépositaire	592,808	532,289
Rémunération du distributeur	5 335,253	4 790,567

3.9 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,2% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires figure aussi au niveau de cette rubrique.

Libelle	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012
CH 2 Autres charges	5 863,764	6 234,104
Redevance CMF	592,808	532,289
Services bancaires et assimilés	0,000	71,175
Charges diverses	0,000	0,039
Impôts, taxes et versements assimilés	0,000	0,000
Abonnement des charges budgétisées	5 270,956	5 630,601